



remise 2

Cette remise est aménagée au niveau du pignon droit du bâtiment principal et dans le prolongement de la remise 1.

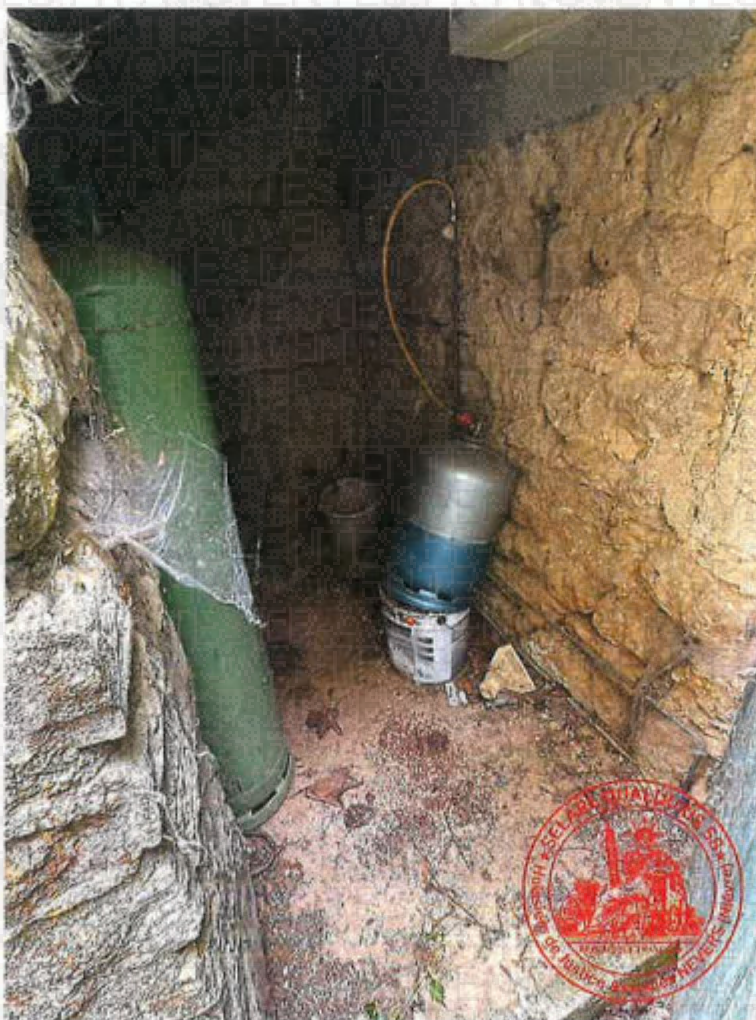
Je constate que le sol, présente une dalle à l'état brut et à l'état d'usage.

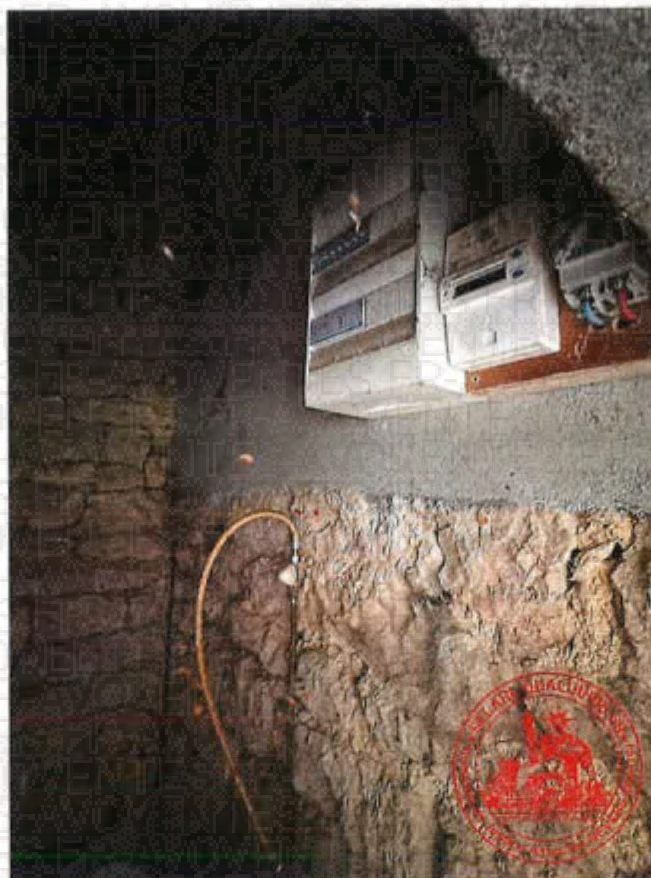
J'observe que les murs, en pierres apparentes au rendu brut et irrégulier, sont à l'état d'usage.

Il est à noter que le plafond, composé de poutres en bois apparentes, sans décoloration ni fissuration majeure visible.

Je constate que le tableau électrique, le disjoncteur et différents blocs techniques électriques se trouvent à cet emplacement.

Je note enfin la présence, adossée au mur, d'une bouteille de gaz métallique individuelle.





garage

Je note que ce garage, adjacent à la partie habitation et situé dans le même bâtiment, est accessible par une porte d'entrée en bois dotée d'un passage réservé aux piétons. Elle est à l'état d'usage.

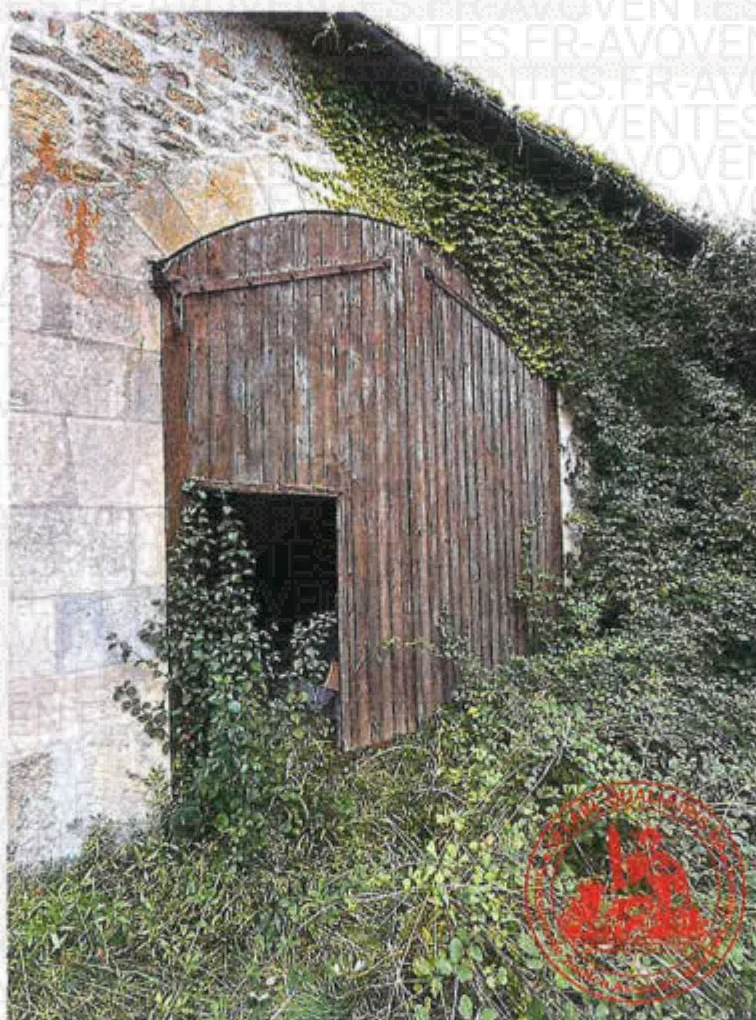
Je constate que le sol, présente une dalle à l'état brut.

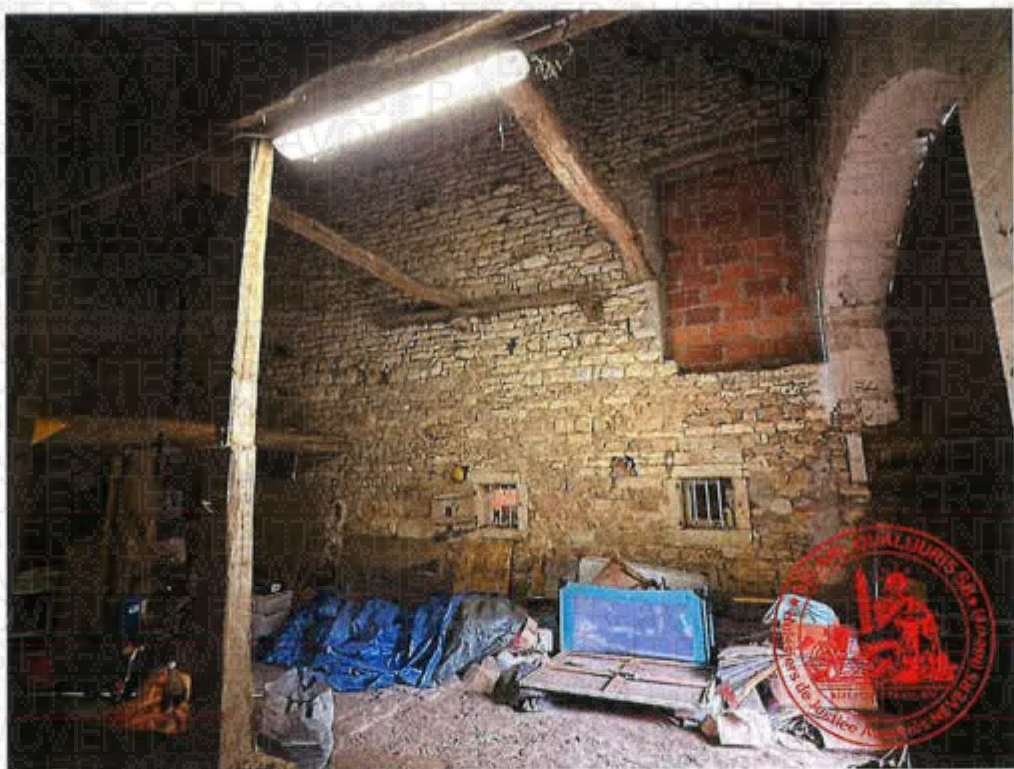
J'observe que les parois murales, constituées de pierres partiellement enduites. Le mur situé à gauche de l'entrée comporte des irrégularités avec des pierres manquantes et une fissure horizontale visible. Le mur opposé à l'entrée présente une décoloration diffuse et des marques brunâtres localisées dans la partie supérieure. L'ensemble est à l'état d'usage.

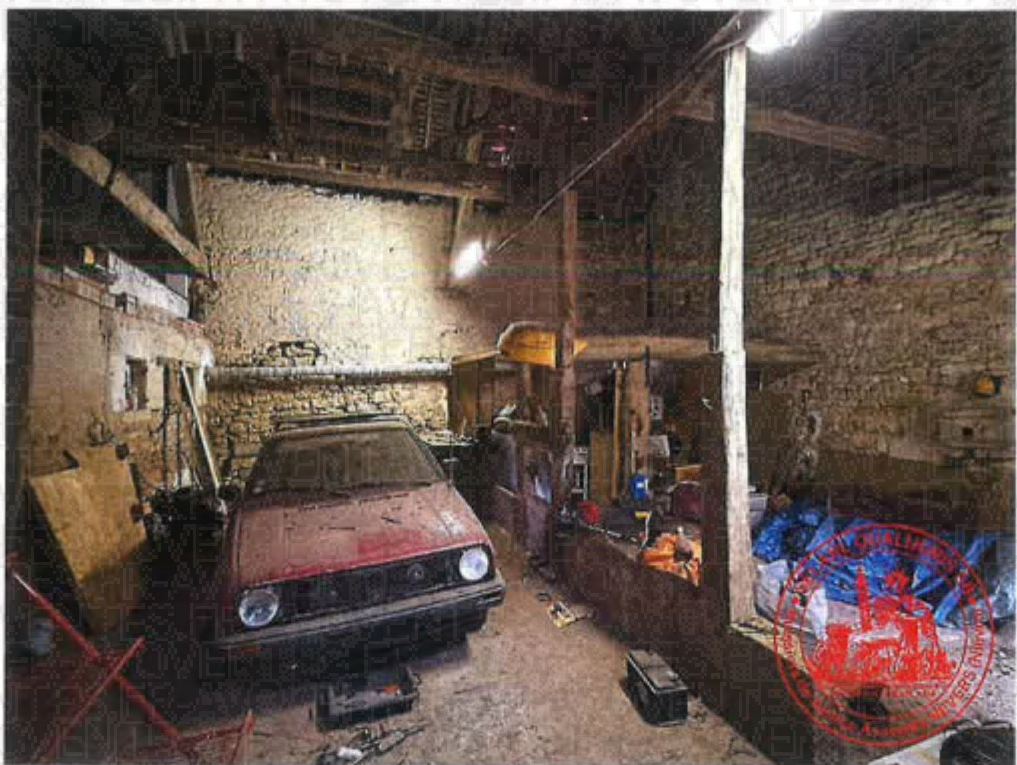
Il est à noter que le plafond est constitué de poutres apparentes en bois supportant une couverture en tuiles mécaniques et petites tuiles bourguignonnes, ces dernières étant visibles depuis l'intérieur. Des interstices entre certaines tuiles laissent passer la lumière, sans désordre notable apparent au niveau de la charpente.

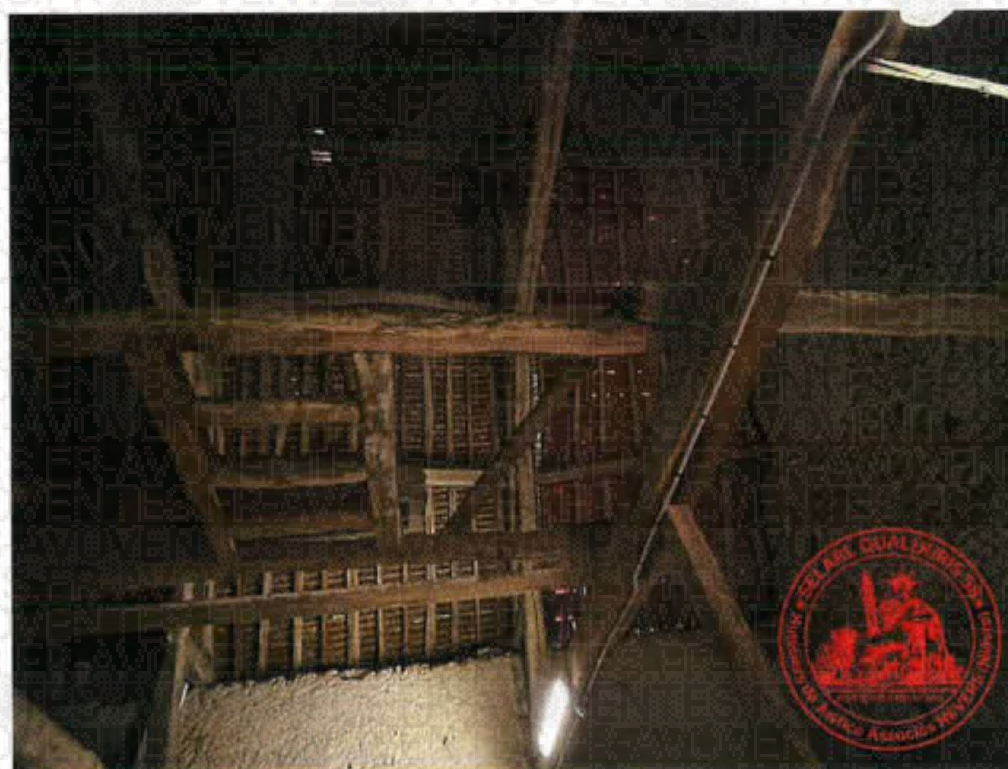
J'observe qu'une seconde porte de garage en bois massif, également composée de planches verticales, ferme l'espace. Des jours sont visibles entre les planches, laissant passer la lumière ; les charnières sont rouillées et l'alignement irrégulier rend la manœuvre difficile.

Je note que les installations électriques visibles comprennent des tubes de câbles courant le long des poutres et un boîtier de distribution sans plaque de protection, laissant apparaître des fils dénudés.









chaufferie

L'accès à la chaufferie se fait à l'extrémité du bâtiment principal par une porte en bois, laquelle présente des éraflures.

J'observe par ailleurs une ouverture de petite dimension se trouve à proximité.

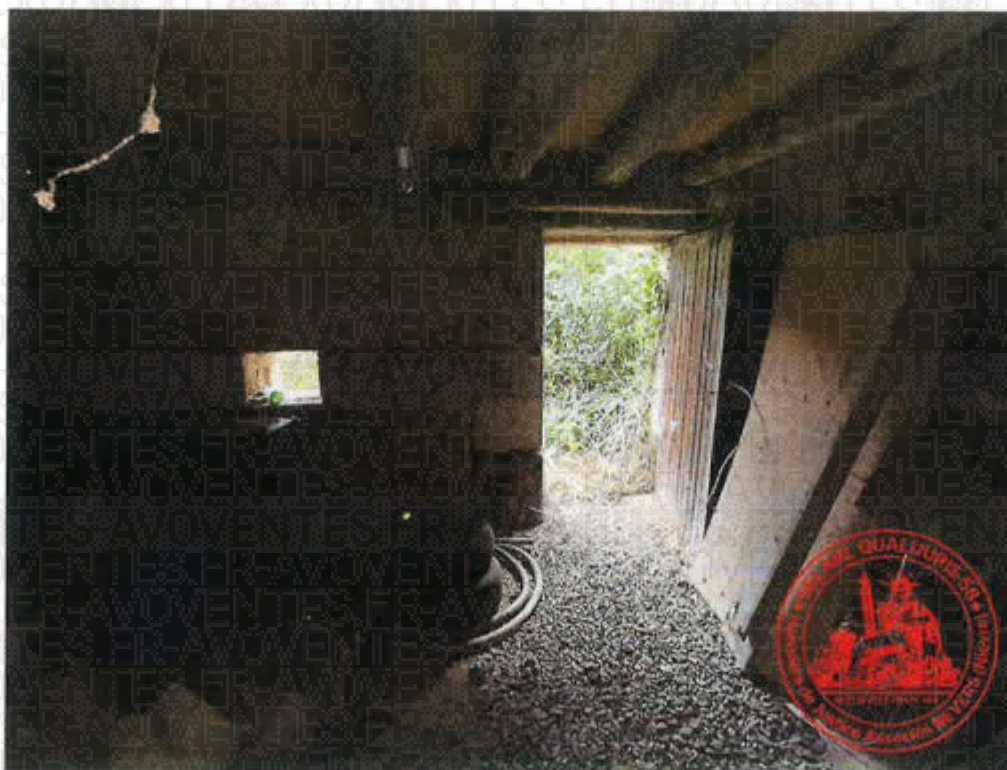
Je constate que le sol, à l'état brut, comprend des zones en béton et d'autres recouvertes de gravier ainsi que de petits cailloux. La surface apparaît irrégulière par endroits, sans fissure majeure.

J'observe que les parois murales, également laissées brutes, alternent entre pierre apparente et parpaings enduits dont l'enduit est partiellement écaillé. Des marques d'usure, quelques salissures et une légère décoloration liée à l'humidité sont visibles, sans fissure notable.

Il est à noter que le plafond, non revêtu, présente des zones de décoloration et plusieurs taches sombres, en particulier près du centre et au pourtour. Des traces d'humidité sont visibles aux abords du luminaire central.

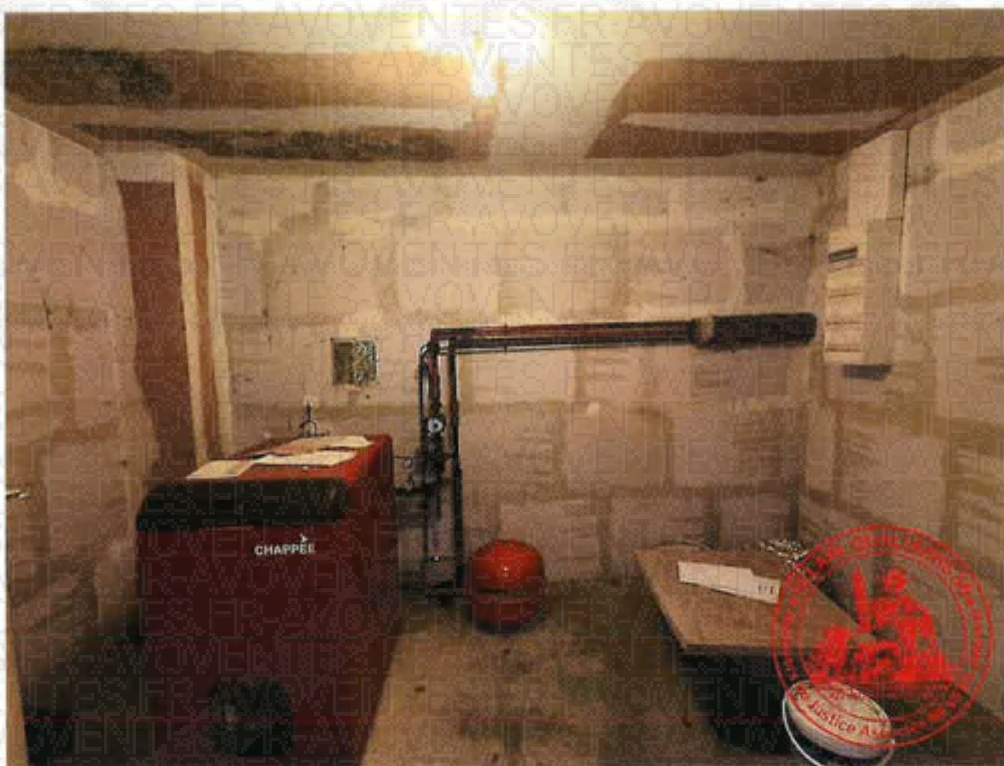
Au fond de l'espace sur le côté droit, je note la présence d'un coffret électrique ainsi qu'un luminaire central fonctionnel entouré de taches sombres. Plusieurs câbles visibles sont fixés au plafond sans protection particulière ; l'ensemble des installations électriques apparaît ancien mais opérationnel.

Il est à noter enfin qu'une chaudière Chappée en métal peint en rouge est installée au fond du bâtiment. Les tuyaux du système de chauffage sont visibles et ne présentent pas de corrosion apparente, tandis que le brûleur dudit dispositif est démonté.









DESCRIPTION DES DEPENDANCES

bûcher

Ce bucher est implanté parallèlement au bâtiment principal et sur le côté gauche de l'ensemble immobilier.

Je constate que le sol, de terre naturelle, est brut, sans revêtement ni nivellement particulier.

J'observe que les parois murales, composées de pierres apparentes de tailles variées et de teintes allant du gris au beige, présentent une surface rugueuse avec excroissances et cavités naturelles ; plusieurs zones inférieures affichent des traces d'humidité légèrement plus sombres.

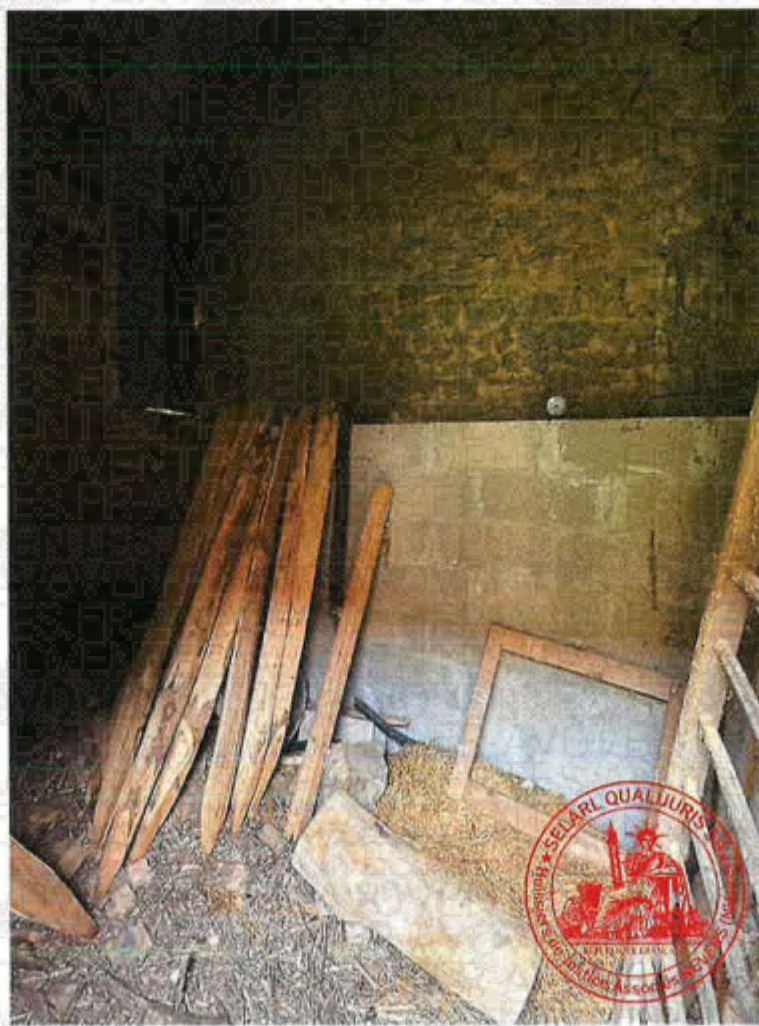
Je note la présence d'une réserve de fioul installée dans cet espace.

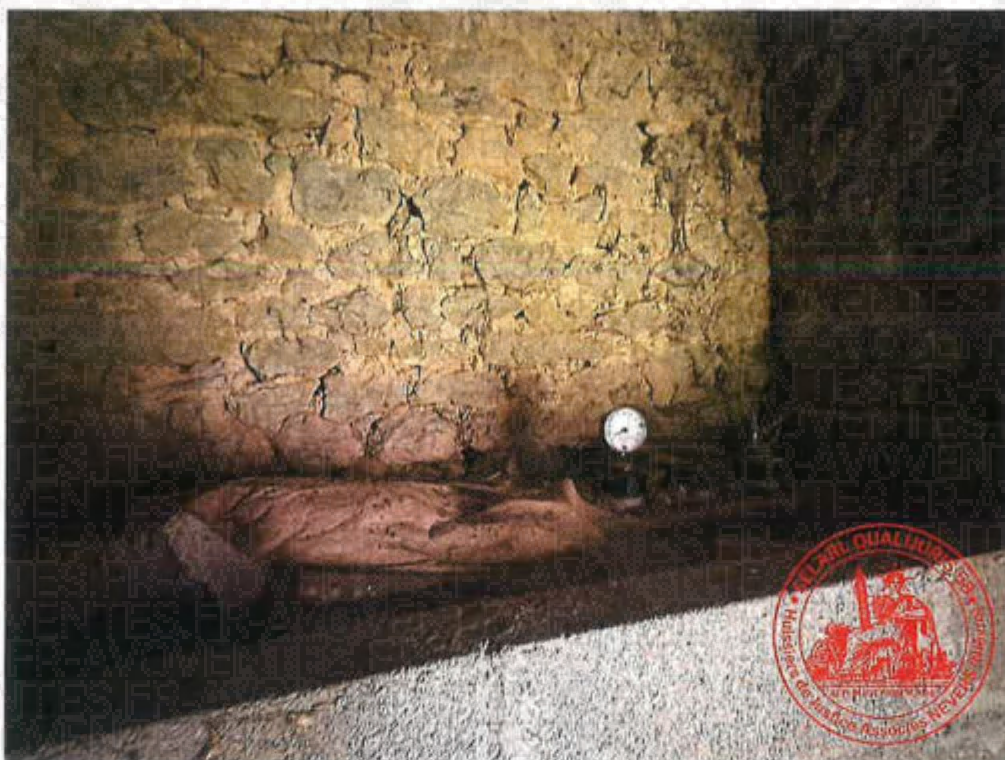
Je constate qu'une porte en bois, fortement usée, assure l'accès au bûcher ; sa surface extérieure est marquée par le temps et l'humidité, les bords présentent des éraflures et des déformations, et les charnières montrent un début de corrosion.

Je constate que la toiture du bûcher, en petites tuiles bourguignonnes est recouverte de mousses parasites et se trouve en mauvais état.

Je note enfin que la paroi visible au niveau de l'accès dudit bucher est en bois et à l'état d'usage.







Cabanon

Cette partie à usage de « cabanon » est implantée à la suite de la partie à usage de bucher décrite précédemment.

J'observe que la façade extérieure présente des pierres apparentes associées à un enduit délité.

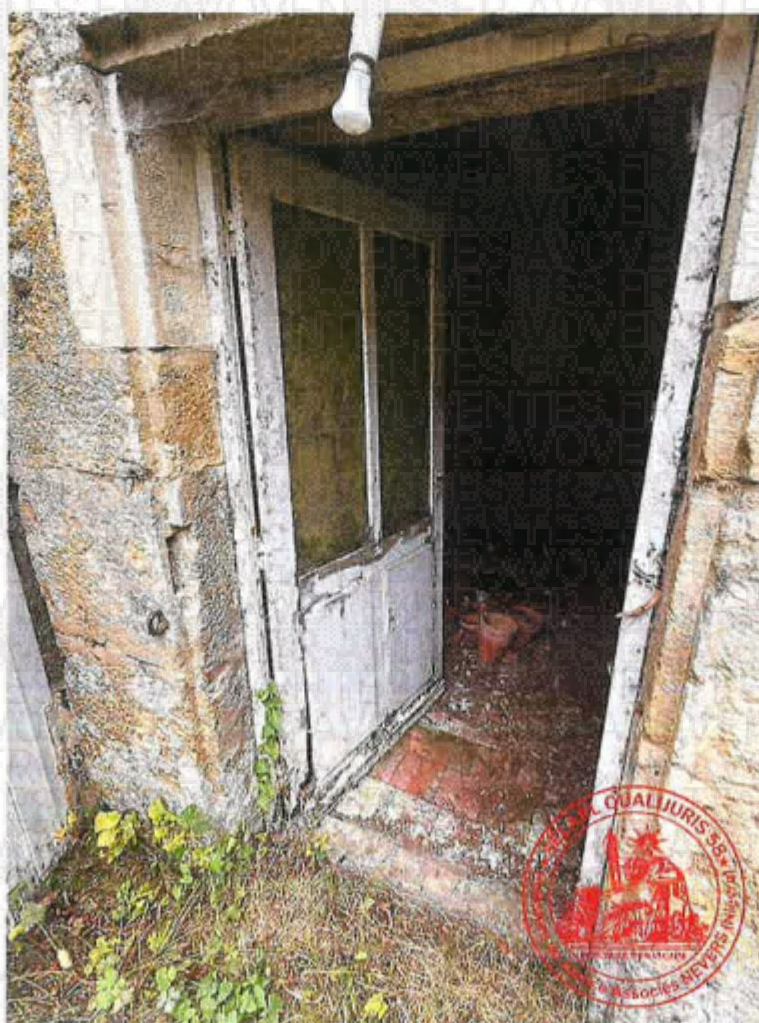
Je constate que l'accès se fait par une porte en bois en mauvais état apparent, présentant plusieurs défauts visibles.

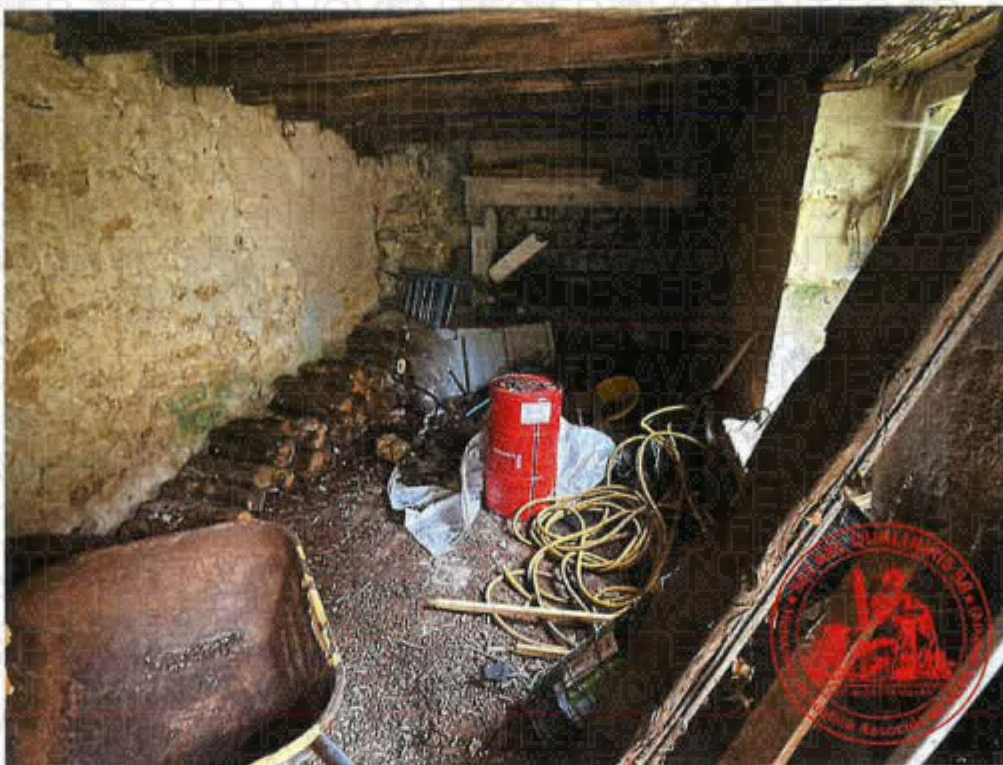
J'observe que le sol est en mauvais état et que des tommettes sont visibles par place.

Je note que les murs présentent un enduit de manufacture ancienne qui se délite.

Il est à noter que la toiture du cabanon est constituée de tuiles mécaniques recouvertes de mousses parasites. L'ensemble est d'état passable.







Grenier du cabanon

Je constate qu'une porte en bois, en mauvais état, permet l'accès à ce grenier.

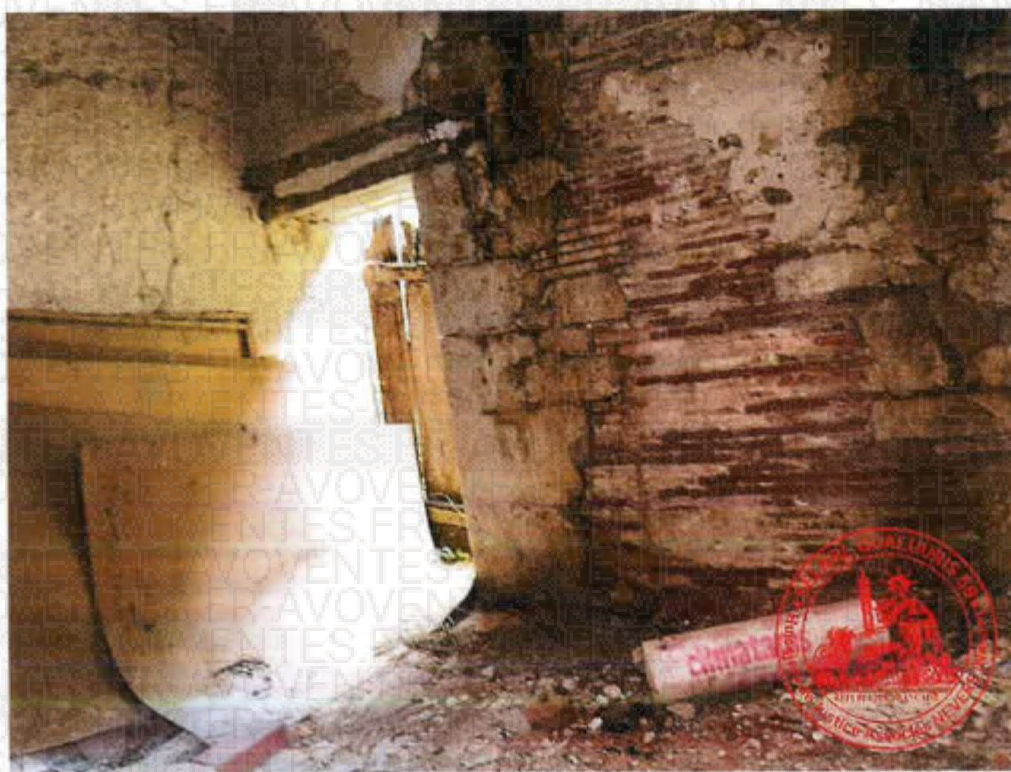
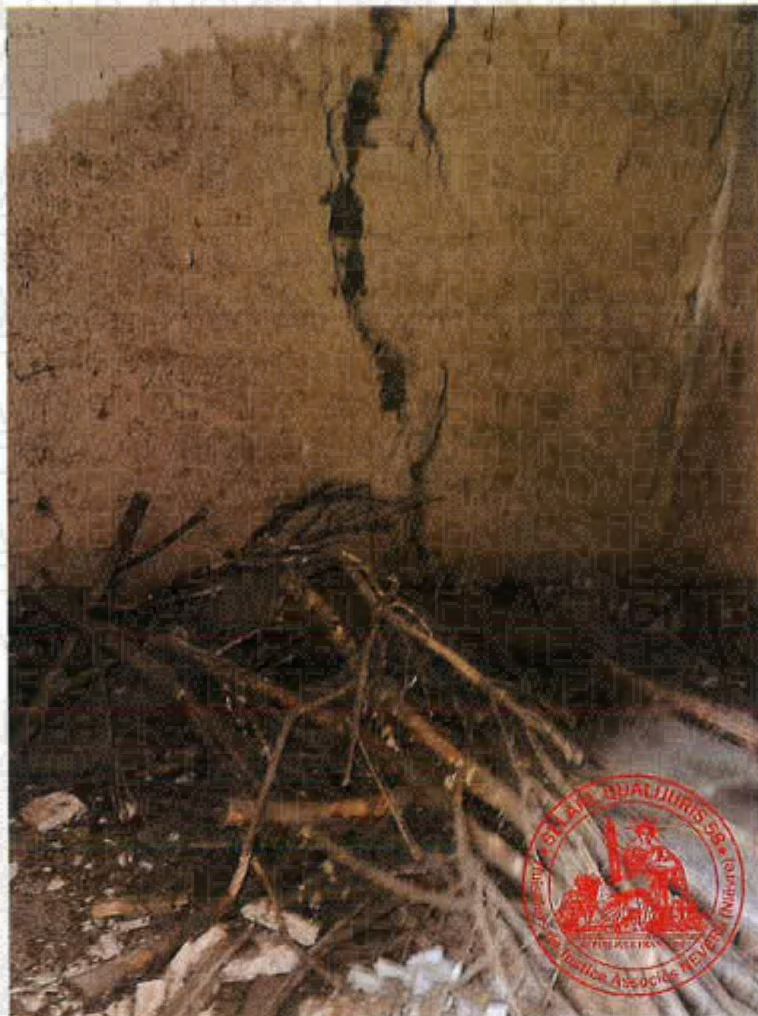
J'observe qu'une seconde porte ferme la partie fenêtre.

Je constate que le sol en bois, est en mauvais état.

Je note que les parois murales présentent un enduit à aspect crépi qui se délite, laissant apparaître des pierres.

J'observe que la toiture est apparente ; le plafond, constitué de poutres en bois, montre des signes de vieillissement, des traces de moisissure et des dégradations en surface. La structure supportant les tuiles présente également des marques de détérioration liées à l'humidité, avec des décolorations brunâtres.







Dépendance à usage de maison d'invitée.

J'observe que la dépendance se présente sous la forme d'une maison indépendante implantée perpendiculairement au bâtiment principal ainsi qu'au bâtiment abritant le bûcher et le cabanon.

Je note qu'une végétation parasite se développe largement et de manière significative au niveau de cette construction. Je constate la présence d'un conduit de cheminée. Il présente un enduit qui se délite.

Je constate que la toiture est réalisée en petite tuiles bourguignonnes.

Je constate que le sol est revêtu de tomettes de manufactures anciennes, en état passable et sans décollement apparent.

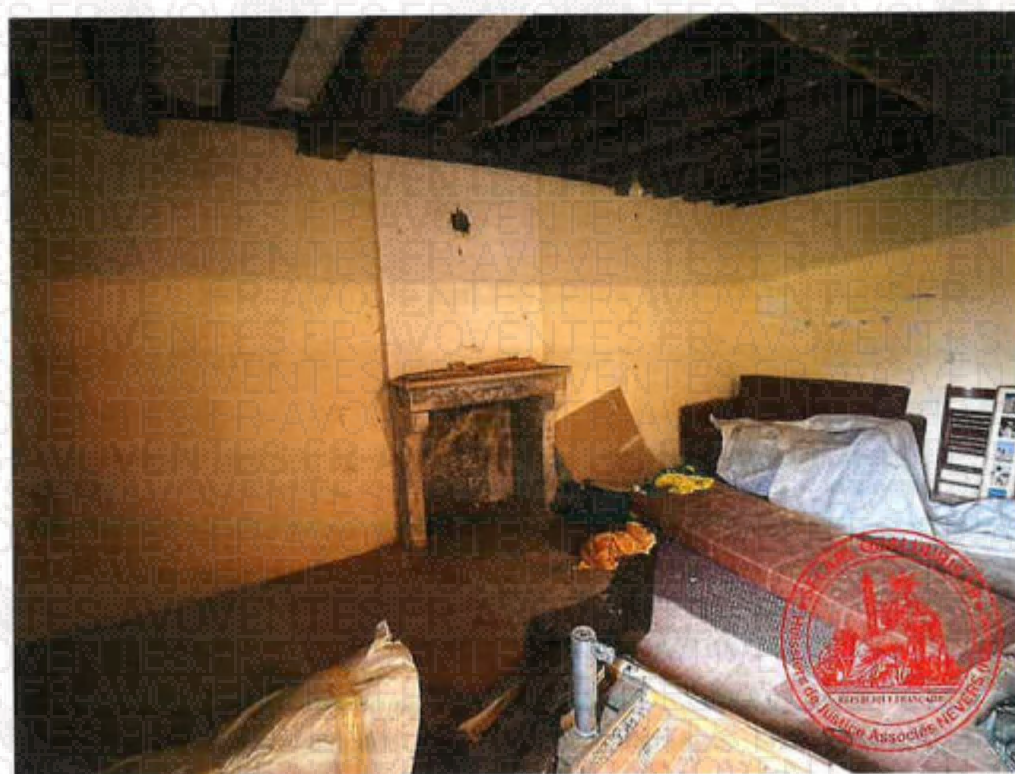
J'observe que les parois murales, constituées de pierre et peintes, sont à l'état d'usage. Je relève, sur le mur situé près de la fenêtre, des traces d'humidité avec moisissures localisées ainsi que des effritements de surface autour des pierres apparentes. Sur le mur opposé à la cheminée, je note des taches blanches irrégulières et de légères éraflures verticales. À proximité de la cheminée, j'observe un trou circulaire d'environ dix centimètres de diamètre au-dessus du manteau en pierre, complété par plusieurs éraflures et taches dispersées.

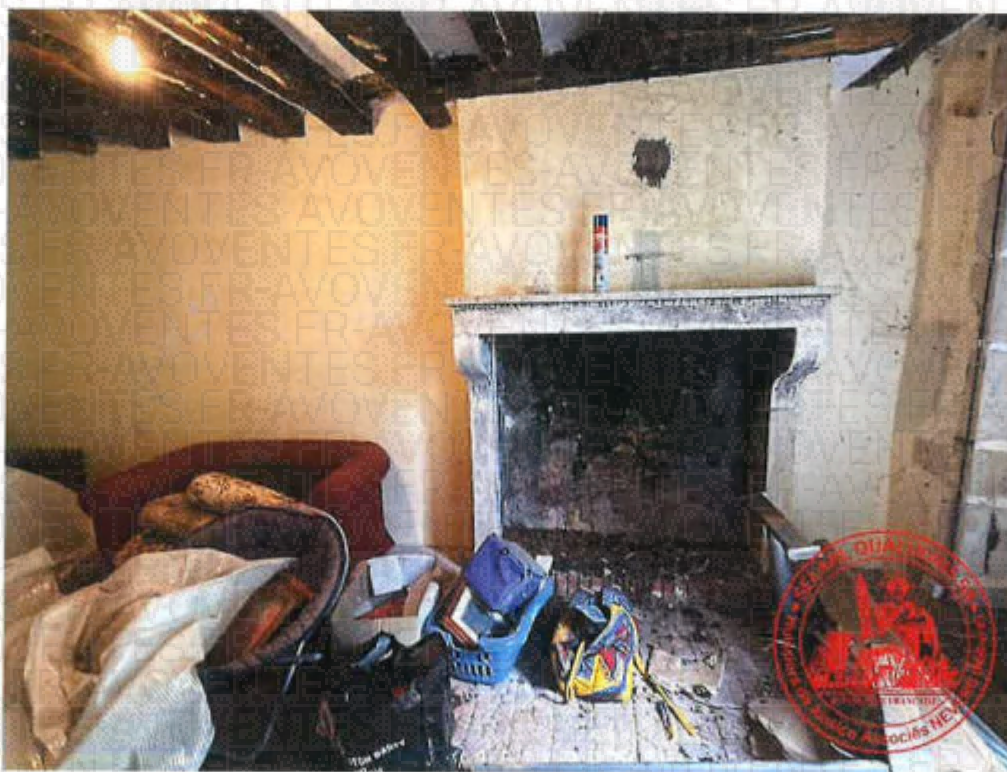
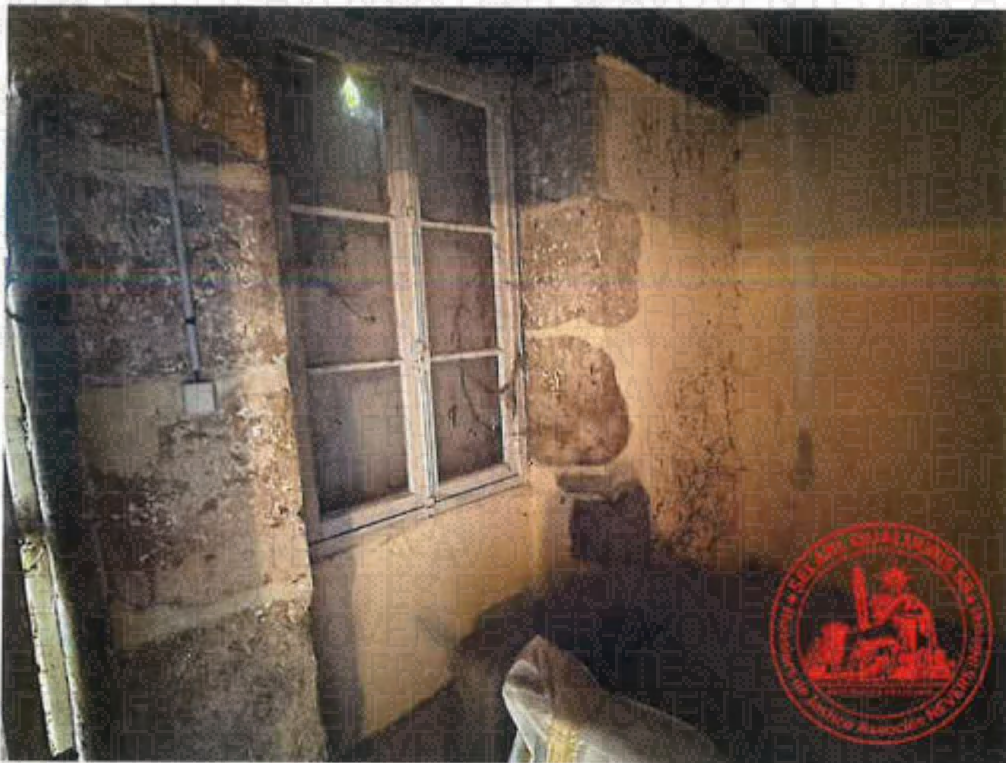
Il est à noter que le plafond, constitué de poutres apparentes en bois, se délite par endroits. Les poutres présentent des fissures superficielles longitudinales ; la poutre principale, traversant le centre de la pièce, montre une surface rugueuse parsemée de traces brunâtres. Les espaces entre poutres affichent des zones de décoloration et quelques éclats.

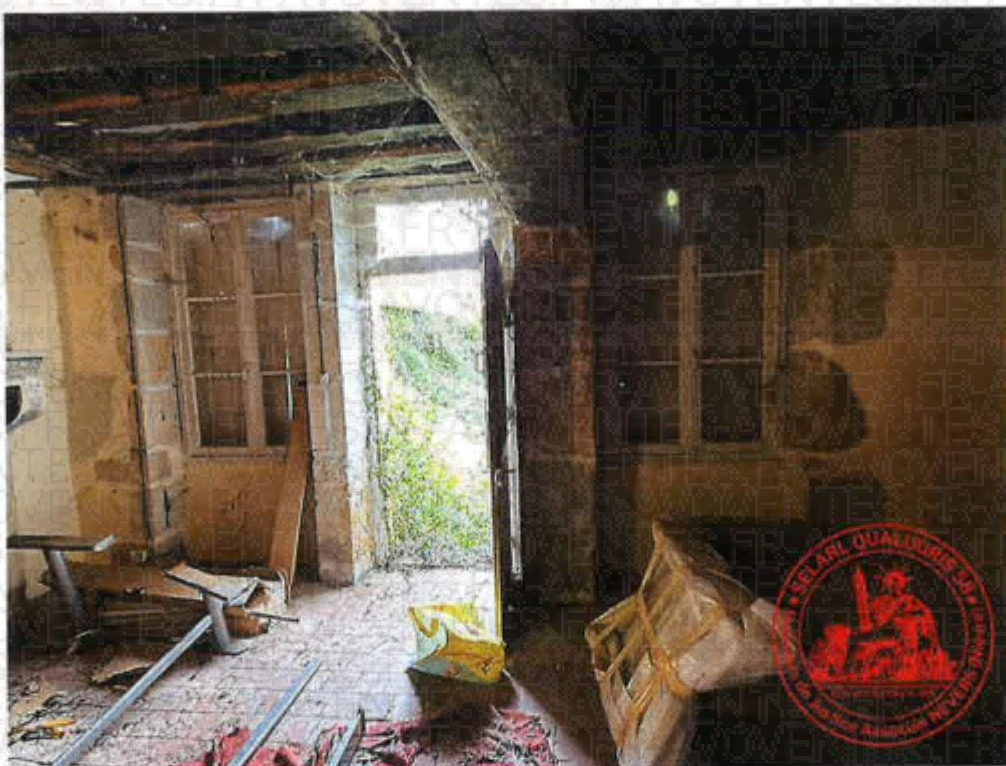
Je constate que la cheminée en pierre se présente sans désordre.

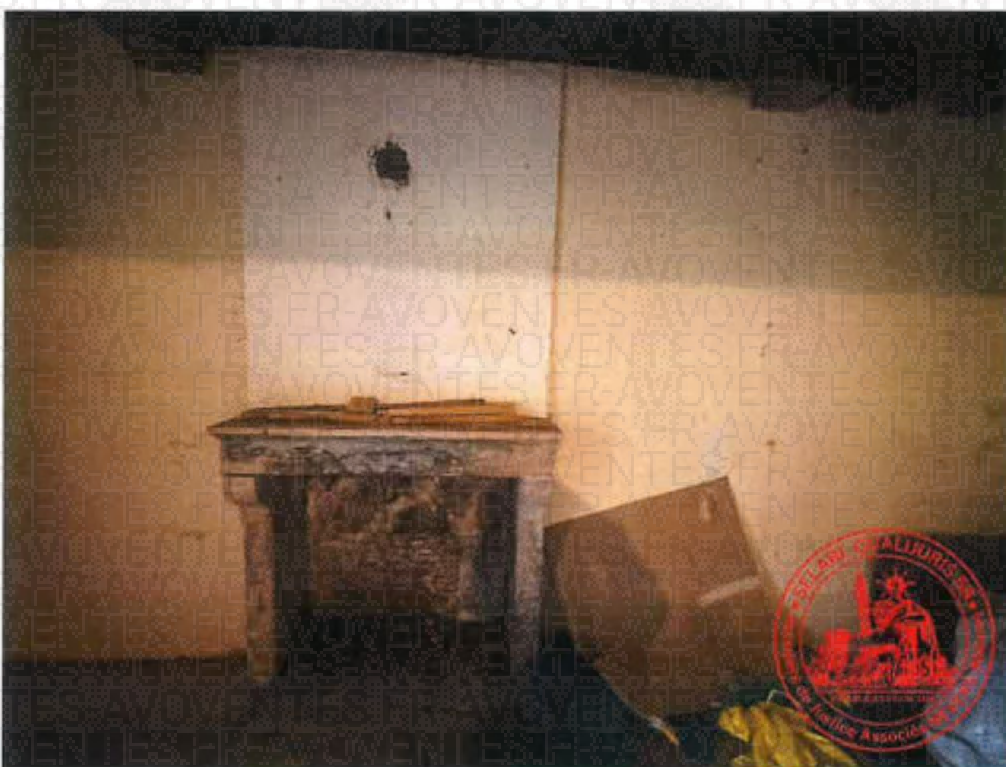
Je constate que les fenêtres en bois sont à l'état d'usage.

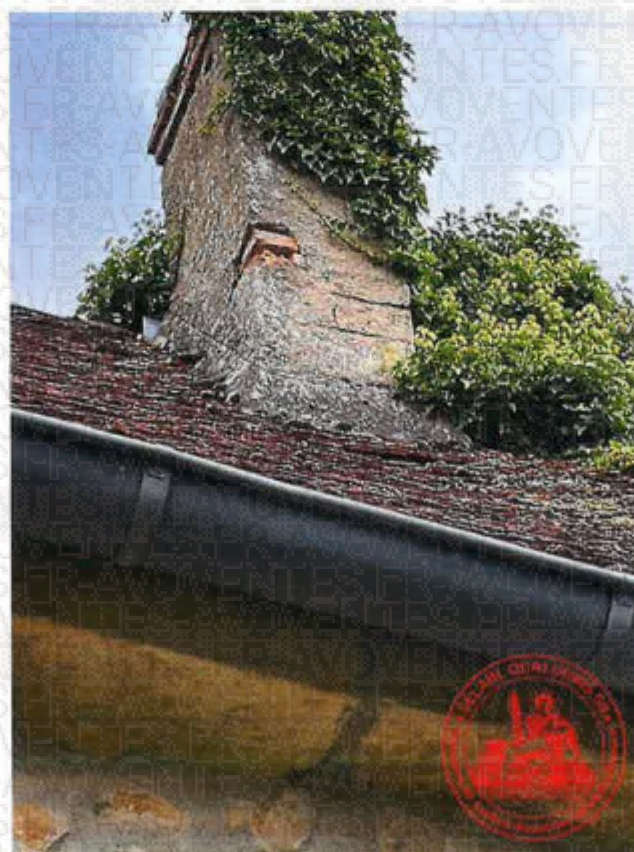
Je note que la porte principale porte des rayures superficielles et des traces de salissures localisées à proximité de la poignée.











Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le present procès verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

Coût de l'Acte

Emolument	226.31 €
Emolument supplémentaire	300.60 €
Transport	9.87 €
Total HT	536.78 €
TVA 20%	107.36 €
Total TTC	644.14 €

Commissaire de Justice
Maître Aude BONNET



